Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 031-213101876-20260605-2026_065-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Mathieu LAFOUX, Maire.

Présents :

Mmes AMARDEIL Élodie, BACCOU Valérie, BATAILLE Fiona, BOYER Françoise, DAGOREAU Julia, DUPRAT Céline, ECHE Patricia, GORNET Audrey, LACOSTE Christine, PAUSÉ Johanne, PIGASSE Christel, QUARRATO Anne-Marie et SÉTIAO Aurélie

MM. ARNAUD Jean-Luc, BONJEAN Gautier, DAVID Franck, DUPUY Aurélien, FABRE Frédéric, LAFOUX Mathieu, LEGRAND Frédéric, POGODA Robert, SÉVERAC Philippe, THIRIOUX Michaël et TOURNAN Frédéric

Séance du
5 juin 2026
Acte n° **2026-065**

Absent(s) représenté(s) :

Mme JULLIEN a donné procuration à M. DAVID
Mme RIMPER a donné procuration à Mme BACCOU
M. ALAZET a donné procuration à Mme BOYER
M. BATAILLE a donné procuration à M. SÉVERAC
M. CAMPMAS a donné procuration à M. POGODA
M. DARAM a donné procuration à M. LAFOUX
M. QUEMARD DUFFORT a donné procuration à M. ARNAUD
M. ROSIQUE a donné procuration à M. FABRE
M. SERRANI a donné procuration à Mme PAUSÉ

Absent(s) : /

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	**33**
présents :	24
procurations :	9
absents :	0
votants :	33

Secrétaire de séance : M. ARNAUD Jean-Luc

Date de la convocation : 26 mai 2026

Thème : 5.3 – DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS

Objet : Élections sénatoriales du 27 septembre 2026 – élection de 9 délégués suppléants

Vu les dispositions du Code Électoral, portant notamment sur le renouvellement des mandats des sénateurs dans les départements de la série 2 figurant au tableau n° 5 annexé au dit Code,

Vu la Loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des Sénateurs,

Vu le Décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs le 27 septembre 2026, et notamment son article 4 portant convocation des Conseils Municipaux le vendredi 5 juin 2026 afin de désigner leurs délégués et suppléants,

Vu la circulaire n° NOR/INTP/2611651Cdu 6 mai 2026 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants des Conseils Municipaux pour l'élection des Sénateurs du 27 septembre 2026,

Considérant que tous les Conseillers Municipaux en fonction de la commune de Fonsorbes sont délégués de droit et qu'en conséquence le Conseil Municipal doit élire 9 délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026 (*article L 285 du Code Électoral*),

Considérant l'appel à candidatures lancé auprès des différents groupes représentant le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes, et les listes de candidats déposées indiquées ci-dessous :

.../...

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 031-213101876-20260605-2026_065-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026 - acte n° 2026-065 - page 2/4
Thème :	5.3 - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS
Objet :	Élections sénatoriales du 27 septembre 2026 - élection de 9 délégués suppléants

Liste "Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !"

- Mme CABROL Régine
- M. PERROT Pascal
- Mme GARCIA Émilie
- M. HATIER Arnaud
- Mme RAYNAUD Nicole
- M. TEULET Pierre
- Mme DEVIER Françoise
- M. NIMAJIMBE Stéphane

Liste "Fonsorbes Citoyenneté"

- Mme CALVO Marie-Louise
- M. MONROZIER Julien
- Mme VOISIN Geneviève
- M. CAPDERREY Pierre
- Mme ESCLOUPIE Valérie
- M. GUIRAUD Pascal
- Mme GOSSELIN Corinne
- M. LEROY Corentin
- Mme STEMER Sophie

Liste "Fonsorbes Vers l'Avenir"

- Mme RAHNI Sanaa
- M. PEREA Aimé
- Mme SOUBRAT Séverine

Le Conseil Municipal procède alors aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 9 délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 27 septembre 2026.

Le bureau électoral est présidé par M. le Maire et comprend les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés, à savoir M. Frédéric LEGRAND et M. Philippe SÉVERAC, et les deux membres les plus jeunes, à savoir M. Gautier BONJEAN et Mme GORNET Audrey.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins déposés dans l'urne :	33
Nombre de bulletins blancs, à déduire :	0
Nombre de bulletins nuls, à déduire :	0
Nombre de suffrages exprimés :	33

.../...

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 031-213101876-20260605-2026_065-DE

Suffrages obtenus :

Liste "Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !" : 25 voix (*vingt-cinq*)
Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 6 voix (*six*)
Liste "Fonsorbes Vers l'Avenir" : 2 voix (*deux*)

Considérant que l'attribution des mandats de suppléants aux différentes listes s'effectue tout d'abord selon le quotient électoral, puis à la plus forte moyenne, la répartition des sièges est ainsi calculée :

- **Attribution des mandats au quotient électoral** :

 Calcul du quotient électoral : nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de suppléants à élire, soit : 33 : 9 : 3,66 :

LISTES	NOMBRE de VOIX OBTENUES	RÉPARTITION	NOMBRE de MANDATS
Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !	25	6,83	6
Fonsorbes Citoyenneté	6	1,64	1
Fonsorbes Vers l'Avenir	2	0,55	0
Nombre de sièges restants à attribuer :			2

- **Attribution des mandats à la plus forte moyenne** :

 Calcul à la plus forte moyenne : nombre de voix obtenues divisé par le (nombre de sièges obtenus + 1), soit :

LISTES	RÉPARTITION des RESTES	NOMBRE de SIÈGES	NOMBRE de MANDATS
Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !	3,57	1	1
Fonsorbes Citoyenneté	3,00	0	0
Fonsorbes Vers l'Avenir	2,00	0	0
Nombre de sièges restants à attribuer :			1

LISTES	RÉPARTITION des RESTES	NOMBRE de SIÈGES	NOMBRE de MANDATS
Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !	4,17	1	1
Fonsorbes Citoyenneté	3,00	0	0
Fonsorbes Vers l'Avenir	2,00	0	0
Nombre de sièges restants à attribuer :			0

Les mandats sont donc ainsi répartis :

Liste "Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !" : 8 suppléants
Liste "Fonsorbes Citoyenneté" : 1 suppléant
Liste "Fonsorbes Vers l'Avenir" : 0 suppléant

.../...

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 031-213101876-20260605-2026_065-DE

Les 9 suppléants sont donc les suivants :

Liste "Fonsorbes Rassemblée, Fonsorbes en Mieux !"

- Mme CABROL Régine
- M. PERROT Pascal
- Mme GARCIA Émilie
- M. HATIER Arnaud
- Mme RAYNAUD Nicole
- M. TEULET Pierre
- Mme DEVIER Françoise
- M. NIMAJIMBE Stéphane

Liste "Fonsorbes Citoyenneté"

- Mme CALVO Marie-Louise

ARTICLE 1 : la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 2 : la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 3 : la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 5 juin 2026.

ARTICLE 4 : la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 5 : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

M. le Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire
Mathieu LAFOUX

MAIRIE DE FONSORBES (Haute-Garonne)

Le Secrétaire de Séance
ARNAUD Jean-Luc

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 5 juin 2026 publié sur le site Internet de la collectivité le 11 JUIN 2026